

GESTION BUDGETAIRE ET PREVISIONNELLE

OBJECTIFS :

Savoir prévoir les dépenses et les recettes par centre de responsabilité, contrôler les prévisions par rapport aux réalisations, préparer des actions correctives.

Durée : INTER : 7 heures en présentiel + formation « e-learning » à distance

Personnes concernées : Toute personne impliquée dans la démarche budgétaire de l'entreprise.

Pré-requis : Maîtriser les techniques de comptabilité générale et analytique.

Support PIGIER : En INTER : accès aux modules à distance « Coût pertinent et prise de décisions » + support d'exercices et études de cas.

PROGRAMME / SAVOIR-FAIRE DEVELOPPES :

1. La gestion budgétaire

- a. Généralités
- b. Qu'est ce que la gestion budgétaire ?
- c. La gestion budgétaire comme outil de management
- d. Elaboration des budgets

2. La prévision des ventes

- a. La prévision des ventes : point de départ de la budgétisation des recettes
- b. Application des techniques statistiques pour la prévision des ventes

3. Le budget de trésorerie

- a. Définition
- b. L'enchaînement des divers budgets

4. Le budget général : synthèse des prévisions

5. Etudes de cas – mise en application



STAGES INTER

A la suite d'un travail de préparation et d'apprentissage en ligne sur la base de nos produits e-Learning, des temps d'accueil personnalisés et des séances de regroupement collectifs sont organisés dans nos locaux et planifiés selon un calendrier semestriel.

Dans cette optique, vous réalisez des tests et évaluations « en ligne » avant la formation et nous nous orientons vers les contenus de formations bénéfiques pour valider vos acquis en fin d'apprentissage.

Pendant votre préparation, vous bénéficiez également des conseils personnalisés du formateur - tuteur au cours de différents échanges par mail et téléphone.

Lors des séances en présentiel, le formateur vous propose une ou plusieurs études de cas transversales, qui reprennent l'ensemble des connaissances acquises en formation à distance.

Dates en présentiel : Tous les mardis après-midi, hors période de vacances scolaires, de 14h00 à 18h00.